



## Les familles ont besoin de temps : pas de congé parental sans amélioration pour les deux parents !

La naissance d'un enfant est un événement marquant. Pour le PS Suisse, il est clair que les familles doivent avoir la possibilité de s'organiser comme elles l'entendent, sans pression, durant les premières semaines et les premiers mois suivant la naissance. Cela passe par l'instauration d'un congé parental qui ne met pas les parents dans une situation moins favorable qu'aujourd'hui. C'est pourquoi le PS Suisse s'engage pour une solution qui exige une amélioration de la solution actuelle pour les deux parents et qui indemnise les personnes à revenus modestes à hauteur de 100 %.

En Suisse, le congé maternité dure 14 semaines et le congé paternité à peine deux semaines. Ces deux durées sont clairement insuffisantes ! Par congé parental, on entend une parenthèse rémunérée dans la vie professionnelle, temporellement proche de la naissance de son enfant et assortie d'un revenu de substitution et d'une garantie d'emploi. Il est grand temps de discuter de l'introduction d'un congé parental. Même le camp bourgeois a reconnu que le congé parental serait inévitable à l'avenir. Seulement, il veut en faire un projet de démantèlement sur le dos du parent qui accouche. Ce sera sans nous ! On ne saurait toucher au congé maternité en vigueur. Un congé parental ne peut être soutenu par le PS Suisse que s'il constitue une amélioration pour les deux parents. Car une fois de plus, il convient de souligner que l'égalité n'est pas synonyme de désavantages égaux, mais d'amélioration réelle pour tous les sexes. C'est précisément pour cette raison qu'un congé parental doit être conçu de telle façon que les familles puissent décider de la manière de répartir le congé entre les deux parents, afin que cela serve au mieux les intérêts de la famille.

Diverses études montrent qu'un congé parental a de nombreux effets positifs<sup>1</sup> :

- **Une meilleure santé et des liens familiaux plus forts** : un congé parental favorise la bonne santé des parents et des enfants. En effet, il laisse par exemple plus de temps pour soutenir le développement cognitif des enfants, ce qui a une influence positive sur les performances scolaires. Le renforcement de la relation parent-enfant y contribue également.
- **Augmentation de l'activité professionnelle — diminution de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée — augmentation des revenus fiscaux** : les mères renoncent

<sup>1</sup> [Argumentarium Elternzeit D.pdf \(admin.ch\)](#)

moins à une activité professionnelle, ce qui permet de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et est avantageux pour les finances publiques. Cela renforce également l'indépendance financière de la femme. Les mères cotisent davantage à leur caisse de pension, ce qui réduit leur pauvreté à la retraite et les rend moins dépendantes des prestations complémentaires à l'AVS.

- **Une plus grande égalité :** un congé parental permet d'améliorer la répartition des tâches entre les parents au niveau de la prise en charge des enfants et des tâches ménagères. Tel est surtout le cas lorsque le père prend un congé de deux mois.

Le congé maternité et le congé paternité sont des acquis sociopolitiques qui existent aussi grâce à l'engagement du PS Suisse. Un congé parental permettrait de les développer et de les unifier.

Le PS Suisse demande l'introduction d'un congé parental qui remplisse les critères suivants :

- Le congé parental améliore réellement le congé maternité et le congé paternité en vigueur.
- Le congé parental contient une part obligatoire pour les deux parents.
- Les parents disposant de revenus modestes sont indemnisés à hauteur de 100 %.